

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 07.08.2026

Visible par le public jusqu'au: 07.08.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000023310

Entité de publication

Commune de Crans-Montana, Avenue de la Gare 20, 3963 Crans-Montana

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une villa familiale (résidence principale) avec panneaux solaires intégrés: modification de projet autorisé, Crans-Montana

Titre du projet de construction

Construction d'une villa familiale (résidence principale) avec panneaux solaires intégrés:
modification de projet autorisé

Numéro pour consultation eConstruction

003e6a9f

Requérant(e)

Camille Nanchen

Requérant(e)

Thomas Perruchoud

Auteur(e) de plans

Camille Amos

Auteur(e) de plans - Entreprise

atelier d'architecture alpine actuelle Sàrl

Parcelle

Parcelle 70486, No Folio 122, Lieu-dit 'Les Voirambeys'

Coordonnées

2'606'496 1'129'298

Propriétaire

Camille Nanchen

Propriétaire

Thomas Perruchoud

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone résidentielle R2 à aménager + zones réservées (publiées le 11.09.2025)

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Crans-Montana
Avenue de la Gare 20
Case postale 308
3963 Crans-Montana

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 07.09.2026